

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 27 novembre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est destinataire de cette lettre
[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation2 p. (478r, 479v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 27 novembre 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34283>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 novembre 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Godin demande à Cantagrel de ne pas venir à Guise, car le procès en séparation de corps est devenu inévitable : « ma femme est devenue l'esprit du mal. » Il lui annonce qu'il a été prévenu par le président du tribunal qu'une plainte d'adultère a été déposée par celle-ci au parquet, et qu'un placard diffamatoire en forme de décret est arrivé hier par la poste. Il revient sur la question du choix d'un avocat et espère que son procès soit l'occasion de relever le Famillistère et de faire sortir d'un grand mal un plus grand bien.

Notes François Cantagrel répond à la lettre de Godin le 27 novembre 1863 (Cnam FG 17 (2) c).

Support Un passage du texte est repéré dans la marge du folio 479v au crayon bleu.

Mots-clés

[Conflit, Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Cantagrel, François (1810-1887)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Ingénieur
- Politique

Biographie Ingénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec [Maria Josépha Elisabeth Conrads \(vers 1831-\)](#), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en

1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII^e arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusqu'en 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 07/01/2024
